



www.festivaldanslaboite.fr

2^{ème} Festival national du film d'entreprise Emploi & Handicap

Pour cette seconde édition,
le festival se déroulera à l'occasion de
la semaine pour l'emploi des personnes
handicapées organisée par L'ADAPT.

**Du 12 au 18
Novembre 2012**
Paris

A l'initiative de :



Partenaire
officiel :



LE CONTEXTE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté a considérablement changé les rapports entre l'entreprise et les personnes en situation de handicap.

Dirigeants, responsables de mission handicap, recruteurs, médecins du travail, ergonomes, acheteurs... tous recherchent les mêmes solutions, souvent sans savoir comment chercher ou sans disposer d'une vision suffisante de l'offre...

De très nombreuses entreprises ont besoin d'acquérir une **culture du handicap** : elles ne savent pas comment **sensibiliser** leurs salariés, **adapter** leurs postes de travail, **recourir** au secteur protégé.

POURQUOI le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap ?

L'implication, de plus en plus forte des entreprises dans l'**intégration de collaborateurs** en situation de handicap a amené nombre d'entre elles à réaliser des films abordant les thématiques de la sensibilisation des salariés et de l'intégration de ces collaborateurs.

Ces films constituent souvent les **expériences de sensibilisation les plus efficaces**.

Ils s'adressent à un **grand nombre d'acteurs** : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, analystes financiers, pouvoirs publics, etc.

Il est essentiel qu'un événement valorise ces créations audiovisuelles, contribue à leur audience et en conserve la mémoire.

LE DEROULEMENT

Deux catégories sont proposées aux candidats :

Communication interne :
Film de sensibilisation auprès des collaborateurs d'entreprise.

Communication externe :
Film institutionnel destiné à mettre en valeur les actions de l'entreprise en faveur des collaborateurs handicapés.

Durant toute la semaine sur le Forum à Paris de la semaine de l'emploi se trouvera une présentation des films sur l'espace du festival. Echanges avec les entreprises qui ont réalisé ces films.

Quatre prix seront décernés :

- Grand Prix
- Prix communication interne
- Prix communication externe
- Prix Spécial «L'ADAPT»

Les lauréats recevront un trophée. Le palmarès fera l'objet d'un communiqué de presse. Les films primés feront l'objet d'une promotion sur les différents réseaux médiatiques des organisateurs.

Ils seront diffusés, entre autres, sur les sites suivant : **handicap.fr**, **festival-handica.fr**, sur la vidéothèque du site **semaine-emploi-handicap.com** et les autres sites internet retenus par l'organisation.

OU ET QUAND ?

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap se déroulera dans le cadre de la 16^{ème} édition de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, en 2012, à Paris.

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap et L'ADAPT vous proposeront :

- Une Remise des Prix du festival à l'occasion d'une soirée prestigieuse avec projection du palmarès et remise du DVD des films primés.
- Durant toute la semaine sur le Forum à Paris de la semaine de l'emploi, présentation des films sur l'espace du festival. Echanges avec les entreprises qui ont réalisé ces films.

LES PARTICIPANTS

Peuvent participer au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap, les entreprises et acteurs économiques suivants :

- Entreprises cotées et non cotées ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- Administrations et collectivités territoriales et locales ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- Associations développant des actions d'accompagnement ou en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

LES PRODUCTEURS DE L'ÉVÉNEMENT

Handicap.fr

Le portail Handicap.fr est aujourd'hui le portail le plus complet traitant de toutes les situations du handicap en France.

Il intègre de nombreux dossiers et articles sur toutes les thématiques, une base de données de produits et de services adaptés, une solution de recrutement en ligne, une rubrique tourisme adapté, des blogs, une plateforme vidéo, un forum, un glossaire, un annuaire, un agenda...

Handicap.fr est membre du Groupe de Travail National de la campagne d'information «Pour la Diversité. Contre les Discriminations.» de l'Union Européenne.

Le Festival National Handica-Apicil

Le Festival National du Court Métrage Handica-Apicil a été créé en 2003 et en est à sa cinquième édition. Il rassemble des courts métrages ayant tous comme point commun «le handicap».

Les objectifs principaux sont de promouvoir des initiatives et valoriser un travail de communication mis en place par ou pour des personnes handicapées, de montrer la créativité des personnes handicapées, de sensibiliser le grand public au monde du handicap à travers ses réalisations, ses échecs, ses succès...

Hangagés

Le réseau Hangagés réunit les responsables RH et Missions Handicap qui souhaitent partager leurs bonnes pratiques et leurs viviers de candidats. L'association est composée de neuf entreprises (Bosch, Carlson Wagonlit Travel, Danone, ETDE, La Française des jeux, Nexter, Quick, Société Générale et Ernst & Young) et de trois partenaires-conseil (Handicap.fr, Neodialogue et Nayan).

L'ADAPT

L'ADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, financée par l'Etat, les collectivités publiques et par les dons.

En savoir plus : www.ladapt.net.

REGLEMENT

Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap est co-organisé par l'association du Festival National Handica-Apicil et Handicap.fr domiciliés tous deux au :
59, rue de l'abondance
69003 Lyon
Tél : 04 37 44 39 69
fax : 04 78 89 79 30
info@festivaldanslaboite.fr
www.festivaldanslaboite.fr

ARTICLE 2 – LIEU & DATES

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap se déroulera en novembre 2012 dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées organisée par L'ADAPT.

ARTICLE 3 – OBJECTIFS

Le Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap a pour objet de récompenser et de valoriser les réalisations audiovisuelles de communication interne et externe des entreprises traitant des situations de handicap dans le milieu du travail.
Les films présentés peuvent porter sur les thématiques suivantes : recrutement, intégration et évolution de carrière des collaborateurs en situation de handicap ; sensibilisation, information et formation des collaborateurs à l'accueil et l'intégration d'un collègue en situation de handicap ; sensibilisation et information du grand public sur les actions entreprises ; information des publics cibles, des partenaires sociaux et associatifs, sur les modalités d'intégration de l'entreprise.

ARTICLE 4 – CONDITIONS & CRITÈRES DE PARTICIPATION

ARTICLE 4 – 1

Peuvent participer au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap les entreprises et acteurs économiques suivants :

- entreprises cotées et non cotées ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- administrations et collectivités territoriales et locales ayant des collaborateurs en situation de handicap,
- associations développant des actions d'accompagnement ou en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

ARTICLE 4 – 2

Les films soumis au jury doivent :

- avoir pour thème l'emploi des personnes en situation de handicap,
- avoir été produits et réalisés à la demande d'une entreprise ou d'un acteur économique,

- avoir été réalisés par un réalisateur professionnel ou non-professionnel,
- avoir comme objectif l'information, la sensibilisation, la formation d'un public identifié,
- être d'une durée maximale de 26 minutes.

Il est fortement conseillé que les films soient sous-titrés en langue française. Le non respect de l'un de ces critères entraîne le retrait du film de la compétition.

Les films doivent être présentés, pour la sélection et pour la diffusion, sur support DVD exclusivement en langue française ou sous-titrés (les frais de sous-titrage sont à la charge du producteur).

ARTICLE 4 – 3

Catégories du Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap

- communication externe,
- communication interne.

L'inscription dans une catégorie est indicative. Le Festival se réserve le droit de requalifier la catégorie d'inscription d'un film si elle ne correspond pas aux critères précédemment cités.

ARTICLE 5 – INSCRIPTION

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **15 juillet 2012**. Les films ayant déjà été présentés à la sélection des précédentes éditions du Festival ne peuvent concourir. Toute candidature doit être accompagnée :

- du bulletin d'inscription dûment complété.
- du film (DVD seulement, conservé par le Festival pour ses archives)
- d'une photo libre de droit utilisable par le Festival et par la presse.

Les films non parvenus avant la date de clôture des inscriptions ne pourront pas être retenus pour la présélection.

Le dossier doit être adressé à :

Handicap.fr - Festival dans la Boîte
59, rue de l'abondance
69003 Lyon

ARTICLE 6 – SÉLECTION

La présélection des films par la direction artistique du Festival aura lieu en **août 2012**. Les participants et les nominés seront informés, par mail, de la présélection au plus tard le **20 septembre 2012**. La direction artistique présentera la présélection au jury qui se réunira en **septembre 2012**. Les lauréats seront informés dans les 48 heures ouvrées. L'organisation du Festival désigne les membres du jury. Les décisions sont prises par un système de notation.

ARTICLE 7 – PRIX

Quatre prix sont décernés :

- Grand Prix,
- Prix communication interne,
- Prix communication externe,
- Le prix Spécial L'ADAPT.

La remise des prix aura lieu dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées organisée par L'ADAPT.

A cette occasion, les lauréats recevront un trophée. Le palmarès fera l'objet d'un communiqué de presse. Les films primés feront l'objet d'une promotion sur les différents réseaux médiatiques des organisateurs. Ils seront diffusés, entre autres, sur les sites suivant : handicap.fr, festival-handica.fr, sur la vidéothèque du site semaine-emploi-handicap.com et les autres sites internet retenus par l'organisation.

ARTICLE 8 – DIFFUSION DES COPIES

La participation au Festival DANS LA BOITE ! Emploi & Handicap implique l'autorisation de diffusion de la durée totale du film ou de sa bande annonce sur le site du festival Handica-Apicil ainsi que sur la plateforme vidéo du site Handicap.fr et du site semaine-emploi-handicap.com. Les auteurs et producteurs des films inscrits (et particulièrement les lauréats) s'engagent en outre à autoriser la diffusion par l'organisation du Festival de leurs œuvres pour les opérations de sensibilisation et de communication auxquelles le Festival est associé. L'ADAPT est aussi autorisée à utiliser les films primés lors de ses propres opérations de sensibilisation. L'organisation du Festival et L'ADAPT s'engagent à en limiter l'usage à leurs activités propres, strictement culturelles, de communication, et non commerciales.

ARTICLE 9 – ACCÈS AU FESTIVAL DANS LA BOITE ! EMPLOI & HANDICAP

Le Festival se déroule dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées organisée par L'ADAPT.

ARTICLE 10 – ASSURANCE, TRANSPORT, Perte & DÉTÉRIORATION

Les frais de transport et d'assurance des copies sont à la charge de leur propriétaire. En cas de perte ou de détérioration d'une copie, la responsabilité du Festival ne pourrait être engagée.

ARTICLE 11 – COMPÉTENCES & ACCEPTATION

Le Président du Festival a le pouvoir de régler tous les cas non prévus dans le règlement. La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

Partenaire officiel



